



Rubrique: Concordats

Sous-rubrique: Appel aux créanciers lors d'un concordat/assemblée des créanciers

Date de publication: SHAB 02.07.2021

Publications supplémentaires: KABVD 02.07.2021

Date d'échéance prévue: 02.07.2026

Numéro de publication: NA03-0000000694

Entité de publication

Christophe Savoy, Rue du Casino 4, 1400 Yverdon-les-Bains

Tamia SA

Débiteurs:

Tamia SA
CHE-113.160.151
c/o: CBC-L Sàrl
Rue du Simplon 37
1006 Lausanne

Indications sur l'assemblée des créanciers

L'assemblée des créanciers sera convoquée ultérieurement.

Remarques juridiques:

Les créanciers sont invités à annoncer leurs créances (valeur à la date du sursis concordataire provisoire) par écrit au point de contact en communiquant au commissaire les moyens de preuve dans le délai indiqué. Les créanciers qui ne signalent pas leurs créances ou qui le font en retard sont exclus des délibérations relatives au concordat. Publication selon l'art. 300 LP.

Remarques juridiques complémentaires:

Date de l'octroi du sursis : 3 juin 2021

Délai pour les productions : 2 août 2021

Fin du délai: 13.12.2021

Point de contact:

Christophe Savoy
Rue du Casino 4, P.O.B. 218, 1401 Yverdon-les-Bains
1400 Yverdon-les-Bains